

Sujet : RIO PIERRE demande : Cavalaire - Redéploiement du port

Date : Tue, 4 Dec 2018 09:48:15 +0100

De : PIERRE RIO

Mme l'enquêtrice,

Dans le contexte de l'enquête public sur le port de Cavalaire, je tenais à vous faire part de mes remarques :

Je me nomme RIO Pierre, habitant de Cavalaire et PDG de la société RIO & Fils, chantier naval à la Croix Valmer et de la société sillage, location de bateau à Cavalaire.

Notre société a 48 ans d'existence et exerce depuis toujours son activité sur le port de Cavalaire.

Je suis membre, en tant que représentant des professionnels du nautisme de Cavalaire, du conseil portuaire et cela depuis ma nomination faite par le maire en place de l'époque, monsieur Louis Foucher, et ai depuis toujours été reconduit par ses différents successeurs.

J'ai connu les débuts du port à Gestion Privée et l'agrandissement du port public. A cette époque il n'y avait eu aucun comité de concertation et tout avait été décidé par la municipalité.

Aujourd'hui monsieur Leonelli Philippe, maire de Cavalaire, avec la modification portuaire, a créé un comité de concertation (réunissant tous les acteurs économiques et associatifs du port) qui s'est réuni plusieurs fois.

Nous avons débattu librement de tous les sujets concernant le port et avons pratiqué des votes.

Le sujet « de la passe unique » a fait l'objet d'un long débat, avant son acceptation par le comité.

Il a été également évoqué l'inquiétude de certains plaisanciers concernant l'approvisionnement en carburant des bateaux de location qui se font le soir où il y a une grosse affluence des plaisanciers rentrant au port.

J'ai informé la commission en tant que responsable d'une société de location, qu'aujourd'hui la plupart de nos bateaux sont équipés d'ordinateur de bord permettant de donner la consommation réel journalière et que nous pourrions donc aménager les compléments d'essence au moment le plus opportun.

La station d'avitaillement a également proposé de nous attribuer (aux sociétés de location) la pompe se trouvant à côté du futur embarcadère des îles d'or, afin de ne pas gêner l'entrée du port.

Concernant l'aménagement des quais, ceux du port privé n'étaient plus adaptés aux bateaux d'aujourd'hui. Sur le marché, les largeurs de bateaux sont beaucoup plus importantes. La largeur moyenne est de 2m70 pour un bateau d'environ 7m.

Lors de nos diverses commissions, nous avons débattu des tarifs de location de place à l'année.

Pour vous donner un exemple, pour un plaisancier lambda, une place de 8m x 3m se louait au port privé, en 2017, 3 600 € TTC à l'année.

A la même période, pour la même place le tarif du port public était lui de 1 612 € TTC.

Il y avait donc une très grosse différence entre le port privé et le port public et cela était injuste. Il fallait donc trouver un juste équilibre lors de la réunification du port.

Aujourd'hui (en 2018) le tarif annuel de cette même place est de 2 781 € TTC.

De plus des conditions spéciales ont été mise en place pour les plaisanciers navigant toute l'année.

Mon seul et gros regret reste dans le fait que lors des présentations des 2 projets du port, celui associant également le réaménagement des commerces du port, n'a pas été retenu.

En ce qui concerne les aménagements hors bassin. Il est tout à fait normal qu'ils soient financés et intégrés au projet du port, afin que ce beau projet puisse profiter également au Cavalairois et / ou aux touristes non plaisanciers, sans pour autant peser sur la fiscalité locale.

En effet ces espaces seront soit gérés en direct par le Port, soit loués et donc les recettes financeront le financement de ces investissements.

La maison de la Mer : Depuis son origine cet édifice faisait débat car considéré par beaucoup comme une « verrue » obstruant la vue de l'avenue des alliés, artère principale commerçante de Cavalaire. Je partage cet avis depuis le début. Actuellement, elle est également construite à cheval en partie sur le périmètre portuaire, ce qui n'est pas logique.

Pour conclure, en tant qu'entrepreneur et en tant que Cavalairois, aujourd'hui nous devons travailler pour l'avenir de Cavalaire et pour celle de nos jeunes, le nôtre étant désormais derrière. Ce projet permettra de pérenniser nos emplois qui ne sont pas délocalisables.

RIO Pierre.

----

Profil : entreprise

Nom : RIO

Prénom : PIERRE